



GREFFIERS DU TJ DE VALENCIENNES EN COLERE!

Le Garde des Sceaux avait annoncé une revalorisation indiciaire sans précédent des grilles indiciaires des greffiers pour mise en application en Octobre 2023. Quelle ne fut pas notre surprise en voyant ce projet de revalorisation indiciaire si “ambitieux” qu’il permettait à la majorité d’entre nous d’obtenir **entre 15 et 30 euros** mensuels avec en prime une **rétrogradation d’échelon!**

Nous avons pu nous rendre compte, dans sa réponse aux OS ces derniers jours et lors de son déplacement à Lyon qu’il persistait dans ses positions et qu’il n’était enclin à aucun dialogue malgré une mobilisation générale des agents contre ces grilles de la honte.

SOLIDAIRES a d’ores-et-déjà déposé un préavis de grève couvrant toutes les actions pour Juillet et se joint à l’intersyndicale pour une **mobilisation générale le 03 Juillet 2023** et une **journée Justice morte**.

Nous exigeons une augmentation générale et équitable de l’ensemble des traitements afin de garantir à tous les fonctionnaires des conditions de vie confortables.

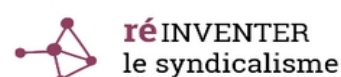
Pour les greffiers cela passe avant tout par une revalorisation de la grille indiciaire (avec reclassement à l’échelon !) et par le **passage en catégorie A**, il est temps de prendre en compte la **haute technicité du métier** et de reconnaître à sa juste valeur la **compétence du greffier**.

Pourquoi les greffiers sont-ils mis à la marge de notre ministère alors même que les Etats généraux de la justice ont souligné qu’ils étaient sous-payés par rapport à leurs collègues à niveau de qualification égale et nonobstant des charges très importantes (audiences tardives, permanences)?

Il ne faut ainsi plus s’étonner de voir nos collègues greffiers demander en masse des détachements (+400% en 4 ans, chiffre EGJ), de voir des collègues à peine titularisés passer d’autres concours ou se ruer vers les congés de formation professionnelle. La profession de greffier est en crise, une crise dont l’ampleur ne semble pas avoir été appréciée à sa juste mesure par nos institutions.

Un vent de colère sans précédent monte au sein des juridictions, la docilité, voire la soumission attendue des greffiers, des personnels administratifs et techniques n’est plus de rigueur. Les missions d’un ministère régalien dont l’administration voudrait faire reposer la charge sur les seules épaules de ces personnels ne suffit plus à les conditionner à une obéissance aveugle, au mépris de leur conditions de travail et de leur santé!

Quel sort attend les agents qui font fonction de greffier depuis des années, voire des décennies? Quand et sous quelles conditions pourront-ils bénéficier d’une intégration dans le corps des greffiers? Pour **SOLIDAIRES-JUSTICE**, c’est une évidence et c’est maintenant!



A quand un plan de requalification des C en B et une revalorisation indiciaire à la hauteur de l'investissement et du dévouement des personnels administratifs en juridiction ?

SOLIDAIRES-JUSTICE s'oppose à une fonction publique où la précarité deviendrait un moyen de pression supplémentaire sur des agents contractuels C et B et vacataires dont l'importance en juridiction n'est plus à démontrer. Quand la titularisation de ces personnels interviendra-t-elle ?

Les réponses à ces questions sont pourtant évidentes avec le déclin des effectifs dans nos greffes, départs en retraite massif, absences, détachement, CFP, temps partiels... Il faut du sang neuf et de qualité, titulariser et promouvoir des personnes déjà formées est incontournable pour optimiser le fonctionnement des juridictions.

Nous réclamons la fin des conditions de travail dignes d'un autre âge, le management par la peur et l'humiliation doivent être bannis de nos juridictions !

Les traumatismes individuels et collectifs persistent et même s'accumulent, **nos revendications sont donc les suivantes :**

- **Un service public de la justice de qualité, assuré par des agents correctement formés et respectés,**
- **Des conditions de travail adaptées aux fonctions des agents,**
- **Des outils de communication efficaces,**
- **Le passage en catégorie A**
- **Revalorisation de l'indice avec maintien de l'échelon des greffiers déjà en activité,**
- **Maintien de l'ancienneté acquise dans l'échelon,**
- **Augmentation du CIA à hauteur de 800 € maximum par an,**
- **Revalorisation de l'IFSE à hauteur de celle accordée à d'autres corps du ministère de la justice, soit une augmentation nette mensuelle de 200 € pour un greffier et 220 € pour un greffier principal,**
- **Une IFSE égale pour tous les greffiers principaux avec rattrapage de la différence depuis 2019**
- **Recrutement de Greffiers ou, à défaut, réorganiser et prioriser ! Le travail de 10 personnes ne peut pas (et ne doit pas) être fait par 5.**

Mobilisez vous nombreux le 03 juillet !

Solidairement

** journée de grève couverte par le préavis de Solidaires Fonction Publique déposé pour la période du 1er au 31 juillet 2023.*

Section locale Solidaires-Justice TJ VALENCIENNES
6 avenue des Dentellières
59300 VALENCIENNES

mail : tj-valenciennes@solidaires-justice.fr



inFORMER
LES SALARIÉ-ES



réAGIR
ENSEMBLE



réINVENTER
le syndicalisme